

Succession grands parents si parent décédé

Par Chloooe3165, le 27/04/2020 à 10:29

Bonjour,

Mon père est décédé il y a presque 20 ans et depuis je n'ai aucune nouvelle de mes grands parents. Mon père était fils unique.

Ma première question est la suivante: vais-je être informée automatiquement de leur décès ? En faisant des recherches, j'ai appris que mon grand père était décédé il y a un peu plus d'un an mais je n'ai pas été averti. Sera-t-il de même pour ma grand mère ?

Ma deuxième question porte sur l'héritage et la succession de mes grands parents.

J'aurai voulu savoir, dans ce cas là, à qui revenait l'héritage de mes grands parents en cas de décès de ma grand mère ? Est il possible qu'ils nous aient déshérités, ma sœur et moi, à 100%?

Merci d'avance pour vos retours

Par **janus2fr**, le **27/04/2020** à **10:52**

Bonjour,

Votre soeur et vous, vous représentez votre père pour la succession de vos grands-parents. Votre père étant héritier réservataire, vos grand-parents ne peuvent pas le déshériter et donc vous non plus puisque vous héritez de sa part.

Par Chloooe3165, le 27/04/2020 à 11:02

Bonjour Janus2fr,

Merci pour vos retours rapides!

Je me suis renseignée sur internet et j'ai vu qu'il était possible de reverser l'héritage à des organismes ou associations sous forme de donations, ou encore de faire des demandes pour

changer la succession (par exemple vers des frères et sœurs de mes grands parents). Est ce correct?
Merci